



CCRE
GEMR

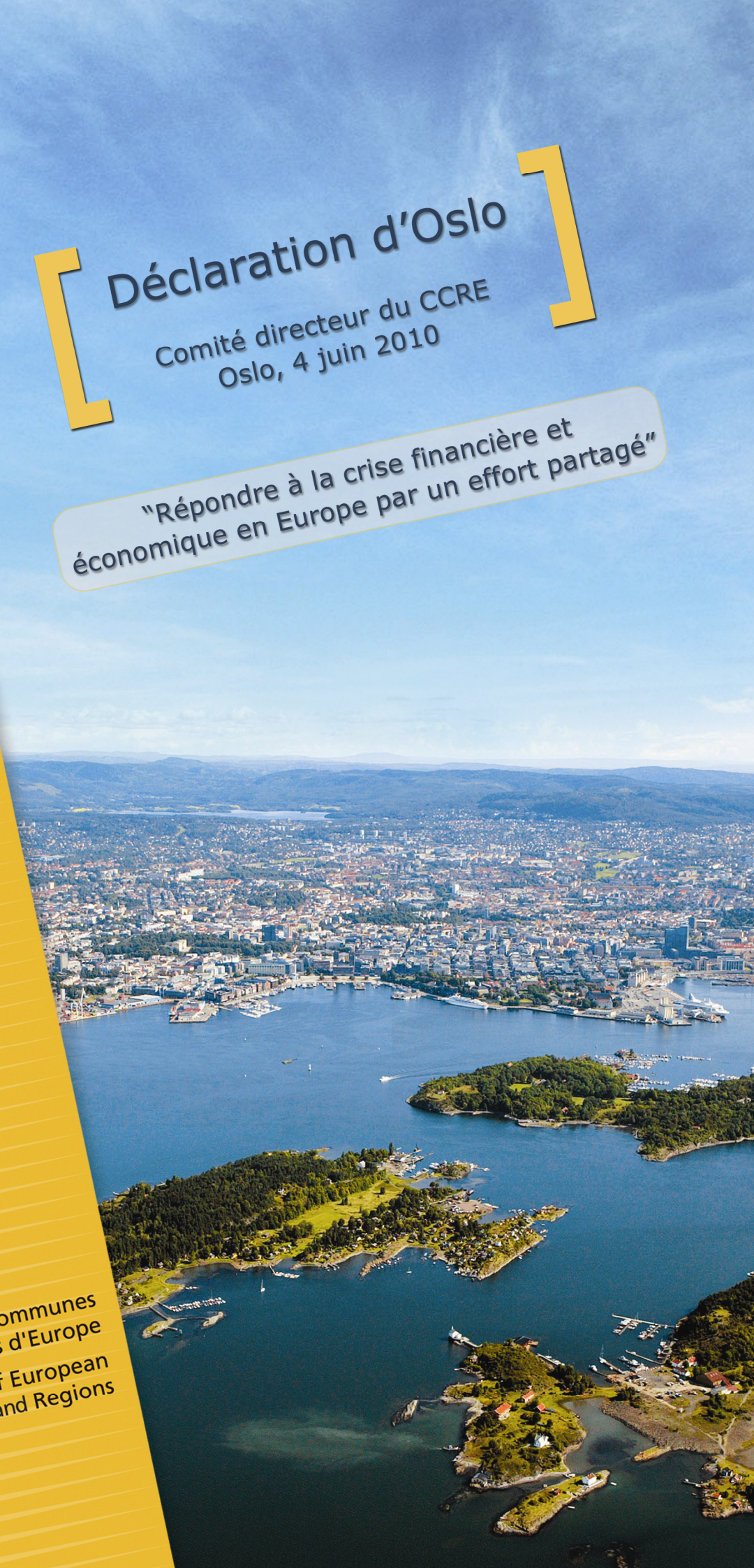
CCRE
GEMR

Déclaration d'Oslo]

Comité directeur du CCRE
Oslo, 4 juin 2010

"Répondre à la crise financière et économique en Europe par un effort partagé"

Conseil des Communes
et Régions d'Europe
Council of European
Municipalities and Regions



DECLARATION D'OSLO

RÉPONDRE À LA CRISE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE EN EUROPE PAR UN EFFORT PARTAGÉ

Comité Directeur du CCRE
Oslo, 4 juin 2010

Nous, maires et représentants élus des pouvoirs locaux et régionaux en Europe, réunis à l'occasion du Comité Directeur du Conseil des Communes et Régions d'Europe à Oslo, Norvège, le 4 juin 2010, souhaitons nous exprimer au sujet de l'évolution institutionnelle en Europe.

1. Les évolutions récentes au sein de l'Europe sont source d'inquiétude. Au sein de l'Union européenne, la crise économique et financière et la menace qui pèse sur l'euro appellent la mise en place de nouveaux mécanismes communautaires de régulation économiques et financiers, pour éviter de sérieuses distorsions.
2. Dans ce contexte de grave crise de confiance, nous tenons à rappeler notre attachement indéfectible à l'unité européenne et notamment à l'union monétaire qui demeure l'un de ses instruments privilégiés. Nous souhaitons souligner que la crise de l'euro révèle la dramatique absence d'une gouvernance politique, économique et financière qui est indispensable à tout projet de construction communautaire.
3. Pour relever les défis auxquels elle doit faire face, l'Europe a besoin d'une vision et d'une détermination partagées. Les dirigeants européens doivent afficher leur volonté de mettre en œuvre leur ambition commune de paix et de coopération, et ce, pour l'ensemble du continent.
4. La faiblesse d'une Union européenne encore en grande partie intergouvernementale n'a pas permis aux Européens de combattre efficacement la crise financière que traversent certains pays de la zone Euro. Les menaces sur la monnaie européenne ont renforcé des discours eurosceptiques. Ces positions nous inquiètent comme nous inquiète la montée du populisme lors des récentes élections.
5. Nous encourageons les responsables politiques et tous ceux qui ont à cœur de défendre le projet européen à ne pas tolérer la stigmatisation injustifiée de pays ou de peuples, qui porterait les germes d'un nouveau chauvinisme.
6. L'Europe doit agir de concert dans une approche intégrée si nous voulons trouver la voie qui nous permettra de sortir de la crise et préparer un avenir meilleur. Il nous faut définir des objectifs ambitieux au service d'une économie durable ; agir ensemble pour relever les défis tels que le changement climatique, la crise démographique, l'émergence de la société numérique...
7. Nous estimons indispensable de mobiliser tous les moyens pour réunir les conditions d'une nouvelle croissance, notamment en privilégiant, y compris dans le budget de l'Union, les investissements porteurs d'avenir, et nous insistons sur la nécessité de maintenir et de renforcer, dans le même temps, la cohésion sociale et territoriale de l'Union, et notamment la politique régionale.
8. Les citoyens et la société civile attendent de leurs leaders qu'ils ouvrent la voie, qu'ils établissent dans un esprit communautaire le cadre nécessaire pour atteindre les objectifs qu'ils se fixent ensemble.
9. La réussite d'une telle démarche exige toutefois l'engagement et la coopération de tous les acteurs concernés.
10. Le rôle important des pouvoirs locaux et régionaux – désormais explicitement reconnu par le Traité de Lisbonne – doit être systématiquement pris en compte dans le cadre des initiatives politiques ou législatives. En sa qualité de principale organisation représentative des pouvoirs locaux et régionaux en Europe, le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) fera

des propositions concrètes sur la mise en œuvre et le suivi des dispositions du traité de Lisbonne afin de maintenir ses engagements en faveur d'une gouvernance à multi-niveaux.

11. Nous tenons à rappeler que les collectivités territoriales demeurent des actrices essentielles de l'investissement public et de la cohésion territoriale. Dans ce contexte, nous soulignons la nécessité que tous les efforts entrepris pour lutter contre les effets de la crise financière doivent l'être de façon équilibrée pour tous les niveaux de gouvernement, afin que les pouvoirs locaux et régionaux n'assument pas une responsabilité disproportionnée.
12. Nous réaffirmons notre attachement au respect de l'autonomie locale et régionale, au principe de la subsidiarité et à la qualité et à l'universalité du service public qui pourraient être sérieusement affectés dans ce contexte de crise
13. Le fossé qui sépare l'Union européenne de ses citoyens ne se comblera pas par de simples publications vantant les mérites de l'Union. Les élus et autres acteurs doivent entendre les préoccupations des citoyens et leur souhait d'une Europe plus forte et plus unie. Le CCRE prendra la mesure de ses propres responsabilités.
14. Nombre de citoyens sont inquiets par l'évolution de l'économie et son impact sur leur quotidien. Ils craignent que l'Union européenne privilégie exagérément le libre échange au sein du Marché Unique par rapport à la qualité de la vie, définissant l'exercice des quatre libertés comme une fin en soi.
15. Nous rappelons que l'intégration européenne est d'abord un projet politique et que l'intégration économique est un instrument qui sert ce processus.
16. Le concept prédominant de Marché Unique ne prend pas suffisamment en compte la dimension sociale, environnementale et culturelle du projet européen, nécessaire pour construire la société durable que nous appelons de nos vœux.
17. Dans toute l'Europe, les citoyens – pour qui les pouvoirs locaux et régionaux constituent le niveau de gouvernement le plus proche - doivent être au cœur des décisions politiques et économiques. Notre bien-être dans un contexte économique et social à dimension humaine doit être fondé sur le respect de nos spécificités culturelles, de notre diversité, de notre histoire qui forment ensemble notre héritage commun et font de l'Europe une entité spéciale dans le monde.
18. Il y a 60 ans, Robert Schuman présentait son projet de coopération européenne institutionnalisée dont la finalité était de garantir des relations de paix sur notre continent. Un an plus tard, un groupe de maires européens fondait le Conseil des Communes d'Europe à Genève pour rejoindre ce mouvement en construisant une communauté européenne fondée sur l'autonomie locale et la reconnaissance du rôle des communes d'Europe, comme il est rappelé dans le préambule de nos Statuts*.
19. Aujourd'hui, le CCRE peut apprécier à sa juste mesure le parcours accompli et constater l'évolution de la démocratie locale, régionale et de la gouvernance en Europe au cours des dernières décennies. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, dans leurs contextes respectifs, reconnaissent le rôle essentiel que jouent les pouvoirs locaux et régionaux dans l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens. Cette amélioration se manifeste notamment dans la vie démocratique, au niveau économique, social et environnemental.
20. L'Europe doit avoir le courage de définir son propre avenir – durable – et nous, leaders locaux et régionaux, souhaitons jouer un rôle majeur dans ce processus, car c'est bien souvent à notre niveau et grâce aux initiatives de nos concitoyens que les changements sont initiés.

« [Le CCRE] s'efforcera, sans délai, d'élargir les libertés des communes et des régions, de pousser à la construction de l'Europe unie fondée sur ces libertés, et d'obtenir que les collectivités locales et régionales participent - par des voies appropriées - à la construction européenne. »

> CCRE Paris

15 Rue de Richelieu
F-75001 Paris
Tel : + 33 1 44 50 59 59
Fax : + 33 1 44 50 59 60
www.ccre.org
E-mail : cembr@ccre.org

> CCRE Bruxelles

Square De Meeûs 1,
B-1000 Bruxelles
Tel : + 32 2 511 74 77
Fax : + 32 2 511 09 49
www.ccre.org
E-mail : cembr@ccre.org



DG Education et culture

Avec le soutien financier de la Commission européenne
Soutien aux organisations actives dans le champ de la citoyenneté européenne active



Partenaire du CCRE